

# 4

## Assurer une présence forte au sein de l'architecture gouvernementale

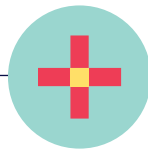
CONSTAT...



**La politique de vie associative touche à une diversité d'enjeux :** politiques de soutien à l'engagement, reconnaissance et soutien au modèle économique non lucratif, place dans les politiques d'emploi, cohésion sociale et territoriale, politiques fiscales liées à la générosité...



**Les administrations en charge sont nécessairement différentes** mais une approche politique d'ensemble est nécessaire.



> **Le lien à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est fort mais réducteur.** Les associations représentent 80% des structures de l'ESS, et les associations employeuses représentent 80% des dépenses d'activité du monde associatif. Néanmoins, près 90% des associations ne sont constituées que de bénévoles et sont donc peu concernées par les politiques conduites dans le cadre de l'ESS

> **La politique menée pour les associations manque de lisibilité et de cohérence.** L'intérêt des pouvoirs publics pour la vie associative s'est traduit par 4 plans de soutien en 15 ans. Construits par accumulation de mesures de portée très variable, souffrant d'une absence de pilotage collégial entre administrations et d'un suivi limité, notamment dans la durée, ils ne constituent pas une politique lisible.

> **Faute de continuité de l'action de l'État, de nombreux dispositifs à destination des associations tardent à être effectifs.** Le dernier plan de l'État pour les associations « Une ambition nouvelle au service de la vie associative » date de novembre 2018. Plus de 3 ans plus tard, uniquement 7 de ses 15 mesures sont mises en œuvre ou en cours de l'être.

**L'intérêt de l'État pour les enjeux de vie associative doit clairement apparaître dans l'architecture et le fonctionnement de son Gouvernement**



## Assurer une présence forte de la question associative au sein de l'architecture gouvernementale, grâce à un interlocuteur disposant des pouvoirs nécessaires pour

**NOTRE PROPOSITION...**

- **Rendre visible et valoriser l'apport de l'engagement associatif** et de son économie comme facteur de progrès social et démocratique.
- **Rendre compte d'une volonté politique forte** de faire du développement de la vie associative un enjeu du quinquennat, entraînant les arbitrages budgétaires nécessaires.

